

Séance du conseil général de Val-de-Travers

Sarah Fuchs-Rota succédera à Frédéric Mairy

Réuni en séance extraordinaire mardi soir, le législatif de Val-de-Travers a élu tacitement Sarah Fuchs-Rota, unique candidate, au Conseil communal. La socialiste remplacera son camarade de parti, Frédéric Mairy, à partir du 1^{er} mars.



Après son élection, Sarah Fuchs-Rota (à droite) a posé pour les photographes avec ses futurs collègues du Conseil communal et le chancelier.

Ce mardi soir, à la grande salle de Couvet et devant une vingtaine de spectateurs, il n'y aura pas eu de suspense, si ce n'est peut-être au moment de l'appel, le boycott de l'UDC, l'absence des Verts et de certains élus, pouvant hypothétiquement menacer un quorum établi à 21. Hors, lorsque le chancelier, Christian Reber, annonça la présence de 28 conseillers généraux, une voie royale se présentait pour la socialiste Sarah Fuchs-Rota, unique candidate à l'élection complémentaire, à la suite de la démission de Frédéric Mairy, élu au Conseil d'État. Arrivée « au point de l'ordre du jour qui motive la présente séance », la vice-présidente du Conseil général, Cécile Mermet, qui dirigeait les débats en l'absence annoncée du président, l'UDC Niels Rosselet-Christ, pouvait donner la parole au socialiste Emil Margot pour présenter la candidate de son groupe.



« C'est une bosseuse qui connaît ses dossiers », a-t-il déclaré, en soulignant sa capacité à trouver des compromis. Le socialiste a qualifié sa camarade de personne « engagée, efficace et sans langue de bois » à l'image de son parcours politique. L'élu a aussi rappelé ses origines vallonnières, en remarquant qu'au « Vallon, peu de gens ne la connaissent pas », et ses engagements politiques nombreux depuis son retour au Val-de-Travers :

conseillère générale, députée au Grand Conseil et candidate aux dernières élections fédérales. « Elle est la personne idéale pour un poste au Conseil communal », a-t-il ajouté, en louant sa franchise, son intégrité, ses qualités de dialogue et d'écoute. Enfin, Emil Margot a mis en exergue son « courage de se présenter pour 4 mois » sans garantie pour le futur, ce qui reflète « sa volonté de s'engager ».

Coup de gueule d'Agora

En l'absence de l'UDC qui boycottait la séance, le groupe Agora a revêtu le costume de contradicteur. En préambule, son élu Thierry Ray a rappelé que son groupe militait pour un changement du mode d'élection de l'exécutif, avant de juger que celle de ce soir réunissait, sur le fond et la forme, « tous les éléments nauséabonds qui empoisonnent la démocratie et décrédibilisent la gouvernance de la commune ». Puis, le conseiller général a fustigé l'attitude du Conseil communal, son « rétropédalage », par rapport à ses premières intentions, et sa demande d'une élection complémentaire. « Le départ de Frédéric Mairy est-il si imprévisible qu'il a pris tout le monde de court ? », a-t-il questionné, ironiquement. Enfin, Thierry Ray a interrogé l'image offerte par Val-de-Travers, avec un boycott de la séance et des partis qui s'invequaient dans les médias.

Pour le PLR, Sébastien Burri a admis que son groupe était « mitigé » vis-à-vis de cette situation, l'agenda choisi ne laissant pas plus de choix, ni de délai pour d'autres candidats, mais reconnu que son parti soutenait la candidate proposée. Et, le libéral-radical a tenu à relever la position de boycott de l'UDC. « Un parti qui fait déni de démocratie en ne se présentant pas ce soir », a-t-il conclu. Seule candidate, Sarah Fuchs-Rota était élue tacitement à 20 h 19 et était applaudie par l'assemblée. Avec humilité, la candidate élue a remercié le législatif pour son soutien et témoigné de son émotion avec cette élection. La socialiste sera la deuxième femme à accéder à l'exécutif de la Commune de Val-de-Travers, après la PLR Chantal Brunner, qui y a siégé de 2012 à 2017.

Gabriel Risold

Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
 Impressum Rédaction :
 Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
 +41 32 861 10 28
 info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :
 Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm
 Délai pour le dépôt des annonces :
 Lundi à 14 h.
 Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 18 janvier 2024 N°2

PAGE 2

FESTIVAL

Trouble A voit un peu plus net !

PAGE 7

4L TROPHY

L'équipage vallonnier privé de course par le Scan.

PAGE 12

MULTISPORT

La journée de jeux de l'UGVT revient !

PREMIER CAHIER

Chronique régionale 2, 3
 Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5
 Infos utiles 6
 Chronique régionale 7
 Les sports 7
 Où sortir 8

TROISIÈME CAHIER

Les sports 9
 Chronique régionale 10
 Les sports 11, 12
 Affaires immobilières 12

3 CAHIERS | 12 PAGES

Lien direct

Coup de froid à Noël !

« 19 ans ! Ce chiffre n'est rien pour moi mais il a une valeur pour vous. Le régime veut vous effrayer, ne perdez surtout pas votre capacité de résistance. » Ce sont par ces mots que l'opposant russe Alexeï Navalny accueillait en août dernier sa condamnation à 19 années supplémentaires de prison.

Au moment de l'annonce, l'adversaire de Poutine était déjà derrière les barreaux dans un établissement situé à quelque 200 kilomètres de Moscou. Cette condamnation pour « extrémisme » avait été jugée comme « inacceptable et politique » par l'Europe et les États-Unis notamment. Navalny n'avait pas hésité à revenir en Russie en janvier 2021 après avoir survécu à un empoisonnement. Il avait été soigné en Allemagne puis il avait été aussitôt arrêté une fois le pied posé en terre russe.

Certains y ont vu du courage et d'autres de la bêtise, jugeant que l'homme aurait été plus utile en liberté pour gérer sa Fondation contre la corruption russe. Pendant Noël, l'opposant a été transféré dans une prison de l'Arctique, à 1900 kilomètres de Moscou. Le « voyage » a duré trois semaines. Là-bas, ses conditions de détention sont extrêmes. La température est déjà descendue sous les moins 30 degrés. Mais nos actes résonnent dans l'éternité, dit-on ! Que ceux de Navalny trouvent un écho en ces quelques lignes.

Le Lynx

Décès

M. Laurent Helfer, 58 ans

Informations, actualités, sports, manifestations...
suivez-nous sur :



Courrier du Val-de-Travers hebdo



#courriervdt

Neuchâtel Tourist Card Élargissement de l'offre avec trois nouvelles activités

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la Neuchâtel Tourist Card (NTC) développe son éventail d'expériences avec l'introduction de trois nouvelles activités, en plus de la trentaine déjà disponible. Les détenteurs de la carte d'hôte neuchâteloise peuvent désormais découvrir gratuitement le Centre Dürrenmatt Neuchâtel, la partie muséale de Muzoo à La Chaux-de-Fonds ainsi que la toute nouvelle Maison de la Tourbière récemment inaugurée aux Ponts-de-Martel.



La Neuchâtel Tourist Card s'affirme comme le compagnon idéal pour les visiteurs souhaitant découvrir pleinement la diversité culturelle et naturelle du canton de Neuchâtel. Remise à tous les visiteurs à partir d'une nuit passée dans un hébergement du Pays de Neuchâtel, elle offre la gratuité des transports publics sur l'entier du réseau cantonal, de même que 31 musées, la location de vélo à Neuchâtel ou au

Locle, un aller-retour sur le télésiège de La Robella et des croisières sur les lacs de Neuchâtel et des Brenets.

La liste complète des musées et prestataires partenaires, ainsi que les informations détaillées de fonctionnement sont disponibles sur www.neuchatel-tourist-card.ch

Comm.

Dans le froid hivernal, une haie prend feu au cœur de Fleurier!

« T'as vu, il y a de la fumée ! Mais non, tu débloques, c'est du brouillard. » Cet échange anodin, vécu dans le village de Fleurier, aurait très bien pu le rester. Sauf que le voile blanc qui s'échappait au-dessus des rues du Nouveau-Stand et de Bovet-de-Chine était effectivement de la fumée issue d'un incendie. L'alerte a été donnée aux pompiers du SDIS Valtra, lundi, à 16 h 57.

Une fois sur place, les hommes du feu ont constaté qu'une haie était en flamme sur quelques mètres. Le départ du feu a rapidement été maîtrisé et tout est rentré dans l'ordre. Une patrouille de la police neuchâteloise s'est rendue sur les lieux afin de déterminer la source de l'incendie. Pour l'heure, aucune explication n'a été officiellement trouvée. Cette scène n'a pas manqué de surprendre les quelques témoins qui grelottaient sous 0 degré non loin de là.

KVA Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Mercredi 10 janvier : à 16 h 49 à Fleurier, sauvetage de deux personnes bloquées dans un ascenseur.

Samedi 13 : à 23 h 01 à Fleurier, relevage d'une personne.

Dimanche 14 : à 17 h 13 à Buttes, alarme automatique sans engagement sur place, à la suite des contrôles d'usage : à 17 h 28 à Couvet, intervention technique ouverture de porte, en collaboration avec un service d'ambulances.

Festival 100% suisse Trouble A voit un peu plus net!

La première édition de Trouble A a connu quelques succès et certaines déceptions en juillet 2023. Le festival avait vu peut-être trop gros, trop vite. Au final, il avait été sanctionné par une affluence décevante et un échec financier. Aujourd'hui, malgré les dettes ouvertes, la blessure se referme peu à peu. Couplé à l'abnégation du comité, le soutien des sponsors et de la commune de Val-de-Travers permettent d'envisager une deuxième édition.



Après des mois post-festival difficiles, l'optimisme revient baigner les contours de Trouble A. Le festival vallonnien 100% suisse est vivant !

L'annonce a été faite samedi soir à espaceVal. Preuve de l'attachement d'une partie de la population à ce nouveau festival, quelque 150 personnes étaient présentes au repas de soutien de Trouble A. Son fondateur Patrice Jeanneret a laissé filer l'information sous des applaudissements nourris : « La deuxième édition de Trouble A aura lieu du 13 au 15 septembre. » Les bénévoles ne vont pas jeûner durant le week-end du Jeûne fédéral.

Budget amputé de 100'000 francs

Cette bonne nouvelle s'accompagne toutefois d'un brusque retour sur terre. Certains volontaires ont quitté le navire et le comité a dû être resserré autour de son noyau. Le chapiteau de la grande scène sera 2.5 fois plus étroit que celui de 2023 et le nombre d'artistes passe de 24 à 15, soit 5 par soirée. Finalement, le bud-

get a été amputé de 100'000 francs et il s'établit désormais à 400'000 francs. « En dessous de ce montant, c'est impossible de faire tourner un festival, même 100% suisse, sur trois jours », plaide Patrice Jeanneret.

Rendez-vous reculé de 2 mois

Si les ingrédients changent, la recette de base n'évolue pas. C'est toujours aux Lerreux, et sur deux scènes, que l'exhibition musicale se tiendra. En revanche, ce ne sera pas en plein mois de juillet mais deux mois plus tard. Du 13 au 15 septembre. « Entre les départs en vacances et les fêtes estivales comme les promos du Locle, nous ne voulions pas repartir au casse-pipe. » C'est effectivement plus sage. D'autant plus que les organisateurs doivent maintenant s'agiter sur deux fronts en même temps. Celui des dettes à effacer et celui de la deuxième édition à ne pas manquer.

Programmation 2024 : forte demande des artistes

« Nous avons la chance d'être épaulés par la commune de Val-de-Travers et d'avoir des créanciers compréhensifs. Certains nous ont même poussés à ne pas lâcher », s'émeut Patrice Jeanneret. Des solutions d'échelonnements de paiements ont été trouvées. En coulisses, la programmation 2024 est déjà bien avancée. « Avec toutes les demandes que nous recevons, nous avons de quoi valider les six prochaines cuvées », plaisante Pascal Magnin qui assure le trait d'union avec les artistes. « Les contrats ne sont pas encore signés donc on ne peut pas en dire plus pour le moment. On sortira du silence au mois de mars dans le Courrier », promet-il. Nous y verrons ainsi encore un peu plus net...

Kevin Vaucher

Pour tous vos imprimés



IMPRIMERIE MONTANDON
FLEURIER - VAL-DE-TRAVERS

Nous vous renseignons volontiers.
Tél. 032 861 10 28 - info@courrierhebdo.ch

Courrier Val-de-Travers HEBDO

Chaque semaine, votre actu régionale gratuitement dans votre boîte

Rue de la Place-d'Armes 15 | Fleurier | Val-de-Travers
+41 (0)32 861 10 28 | info@courrierhebdo.ch
Édité par l'imprimerie Montandon Sàrl



LETTRES OUVERTES

Chers amis vallonniers et valtraversins

J'ai lu avec un vif intérêt l'intéressant rappel historique que Gabriel Risold a publié dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo du 12 janvier à propos de « l'affaire des gentils ». Voici ce que ces lignes m'ont suggéré de partager avec vous.

À mon avis, l'échec de ce projet de changement de nom est largement dû au désir de faire vite et bien qui animait le Conseil communal flamboyant de l'époque. Après l'étude de mon rapport, si mon argumentation les avait convaincus, les autorités n'auraient jamais, au grand jamais, dû introduire ce nouveau gentilé sous la forme d'une décision imposée d'en haut. D'autant moins d'ailleurs que le sujet touchait en plein au cœur des hommes et des femmes d'une commune tout juste unifiée et dont les contours étaient encore loin d'être parfaitement définis.

En jouant plus finement, par exemple en commençant de recourir à ce terme pour désigner des événements plutôt que des personnes, je pense qu'une certaine habitude aurait été prise d'entendre ce nouveau (et pourtant très ancien) vocable et de s'y habituer petit à petit. On peut imaginer des usages innocents du type :

- les autorités valtraversines ont décidé... etc
- la culture valtraversine s'est récemment illustrée par de nombreuses manifestations populaires, etc.
- des fanfares valtraversines sont revenues couronnées de la fête fédérale, etc.
- l'industrie valtraversine connaît actuellement un essor tout particulier, etc.

En s'attaquant presque brutalement au gentilé usuel « vallonnier » (qui est davantage une AOC qu'un authentique gentilé, comme j'aime à le rappeler), l'exécutif remuait un peu le couteau dans la plaie car la nouvelle commune elle-même ne faisait pas non plus l'unanimité. En fait, les habitants du Vallon avaient à peine eu le temps d'étrenner leur toute neuve identité communale qu'on venait encore leur asséner un coup sur la tête en les privant du nom familial sous lequel on les désigne à Neuchâtel à l'instar des gens du vallon de Saint-Imier qui sont eux aussi des « Vallonniers » pour leurs voisins de La Chaux-de-Fonds. Eux au moins se sont préservés leur vrai gentilé, ils sont d'abord « Imériens ».

Je suis né « Traversin » il y a plus de 80 ans et j'ai toujours eu plaisir à me qualifier de tel par amour des lieux et de leur histoire. L'extension de « Traversin » à « Valtraversin » ne faisait selon moi que de répondre à une réalité à la fois neuve et logique. Le nouveau gentilé a été balayé par la voie des urnes. Dont acte. Il n'y a donc pas lieu de polémiquer, même si, au moment du référendum et à l'instant où j'arrivais à la brocante de la gare de Noiraigue, je m'entendis interpellé en ces termes : « Eh ! Jelmini, t'as intérêt à mettre ton casque quand tu viens par ici ». Grosse colère ou boutade, je ne l'ai jamais su, mais j'y ai survécu.

Quant aux autorités de l'époque, je leur suis infiniment plus reconnaissant d'avoir si bien concrétisé « Val-de-Travers » que d'avoir sans doute, erreur de jeunesse, voulu trop vite et trop bien faire. Bien cordialement à vous.

Jean-Pierre Jelmini, Traversin

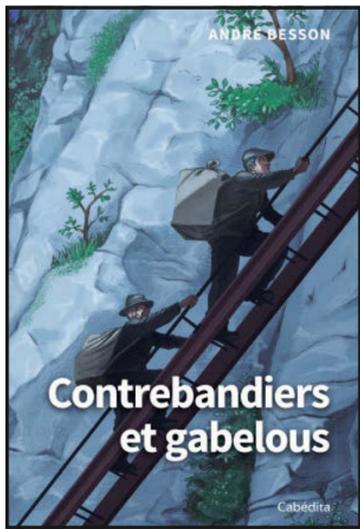
Des livres Contrebandiers et gabelous

La contrebande est certainement aussi ancienne que l'histoire de l'humanité. André Besson le fait découvrir de manière passionnante.

Du trafic de l'or sous Ramsès II à la fraude informatique, des faux sauniers au commerce des « blondes » en Méditerranée, des marchands d'esclaves aux trafiquants d'armes, des colporteurs du siècle des Lumières aux diffuseurs des écrits clandestins en ex-URSS, des fabricants de faux pastis aux caïds de la drogue, « Contrebandiers et gabelous » raconte des dizaines d'histoires étonnantes puisées aux sources des archives et des enquêtes menées par l'auteur en France, en Suisse et à l'étranger.

Ce livre apprend comment, dans le Nord, on dressait les chiens contrebandiers, pourquoi les pêcheurs niçois se livraient, au 18^e siècle, au trafic du sucre, pour quelle raison les prêtres basques refusaient de bénir les mariages des douaniers, pourquoi la Savoie était devenue le repaire de la contrebande... Il révèle aussi comment s'écoulait l'alcool clandestin fabriqué par les bouilleurs de cru normands, quelle organisation mystérieuse dirigeait le trafic de l'or et

des diamants entre la France et la Belgique, comment la semence des taureaux francs-comtois franchissait sans encombre la frontière suisse, pourquoi certains n'hésitaient pas à importer des mygales et des serpents à sonnettes, et à la suite de quelles circonstances les Espagnols sont devenus trafiquants de « pousse-pied » en Bretagne.



En vente libre sur www.cabedita.ch et en librairie.

Agriculture et viticulture Objectifs prioritaires et ressources pour l'avenir

Selon le cinquième rapport sur leur état de situation, l'agriculture et la viticulture neuchâteloises continuent à se développer de manière durable. Pour les années à venir, leurs objectifs prioritaires viseront encore la valorisation d'une production alimentaire qualitative, la promotion de la biodiversité ainsi que la bonne mise en œuvre des plans climat, phytosanitaire et biocides cantonaux, tout en créant de la valeur ajoutée pour les exploitations neuchâteloises. Ces objectifs nécessitent le soutien à l'adaptation des structures agricoles, par le biais de deux nouveaux crédits destinés aux améliorations structurelles à la charge de la Confédération.

L'évaluation de l'agriculture et de la viticulture neuchâteloises a été réalisée dans le cadre du 5^e rapport quadriennal pour la période 2019/22. Ces branches économiques se caractérisent par leur progression en matière de développement durable.

- La surface agricole utile (SAU) est en hausse à quelque 31'600 ha et les surfaces d'assolement (SDA) sont d'environ 7240 ha, soit 540 ha de plus que l'objectif fédéral ;
- environ 80% de la production céréalière est sans fongicides ni insecticides ;
- la production biologique est en progression régulière (16% des exploitations agricoles et plus de 55% en viticulture) ;
- plus de 5900 ha de surfaces de promotion de la biodiversité et 18 réseaux écologiques couvrant l'ensemble du territoire cantonal ;
- plus de 23'000 ha de surfaces herbagères exploitées pour une production laitière et de viande basée sur la production fourragère ;
- 25'000 unités gros bétail (UGB), soit environ 90% du cheptel, bénéficient de conditions de détention spécialement respectueuses des animaux ;
- la production animale est stable avec une charge en bétail modeste d'environ 1 UGB/ha ;
- le revenu agricole est en légère hausse entre 2019 et 2022 ;

la dynamique de restructuration agricole reste socialement acceptable.

Ainsi, la progression de la durabilité de notre agriculture se poursuit dans la ligne de notre politique cantonale mais aussi de la politique agricole fédérale. Ces politiques ont engagé une mutation en profondeur avec le défi de répondre à la fois aux besoins d'approvisionnement en denrées alimentaires de qualité, à la promotion de la biodiversité, la protection des eaux mais aussi la nécessité de répondre au défi climatique.

Ressources financières

L'atteinte de ces objectifs ambitieux nécessite des investissements importants des exploitations agricoles et viticoles neuchâteloises. À ces fins, le canton de Neuchâtel et la Confédération soutiennent ensemble les améliorations structurelles agricoles. Alors, le Grand Conseil est saisi d'une nouvelle demande de crédits visant à poursuivre l'effort d'adaptation des structures rurales aux nécessités socio-économiques, environnementales, énergétiques et éthologiques.

Dès lors, deux nouveaux crédits d'engagement, d'un montant total brut de 28,5 millions de francs, dont

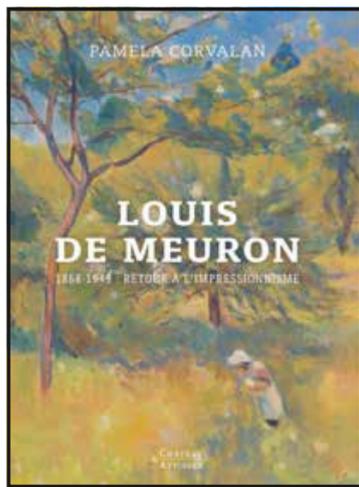
14,5 millions de francs à charge du canton, sont nécessaires pour poursuivre le soutien à l'adaptation des structures et infrastructures agricoles. Il s'agit principalement de projets individuels de constructions rurales, de la poursuite de la mise en œuvre des plans d'action phytosanitaires et biocides, de projets de stockage ou d'adduction d'eau dans le cadre du plan climat cantonal et de divers programmes d'améliorations foncières. Les crédits demandés génèrent des investissements totaux de plus de 68 millions de francs et comprennent 14 millions de francs de contributions fédérales. Ils bénéficieront particulièrement aux régions rurales et de montagne du canton.

Soutien aux vergers haute-tige et à la production photovoltaïque agricole

Une adaptation de la loi cantonale permettra de plus des soutiens à diverses mesures environnementales. À noter ainsi que les crédits sollicités permettront de soutenir la création de vergers haute-tige et de renforcer la production photovoltaïque sur les bâtiments agricoles, contribuant ainsi aux objectifs ambitieux du plan climat, en matière de réduction des émissions de CO².

Comm.

Des livres Louis de Meuron



Reconnu pour ses portraits, ses natures mortes et ses paysages idylliques, le peintre neuchâtelois Louis de Meuron (1868-1949) est à la fois un artiste représentatif et singulier dans l'histoire de l'art helvétique. Grand coloriste, ce « peintre attiré des enfants et des fleurs » est un héritier de l'impressionnisme français et un médiateur de l'art moderne en Suisse au début du 20^e siècle.

Par la longévité de sa carrière, qui s'étend sur cinq décennies, et par son implication sur la scène artistique suisse, Louis de Meuron compte parmi les peintres emblématiques et promoteurs de l'art national. Membre de la Commission fédérale des beaux-arts, il est

admiré et soutenu par de grands mécènes, en particulier l'industriel neuchâtelois Willy Russ et les frères Werner et Oskar Reinhart. Prolifique, Louis de Meuron expose chaque année en Suisse depuis 1895. Ses œuvres ont intégré les collections de plusieurs musées des beaux-arts, essentiellement dans le canton de Neuchâtel, mais aussi à Genève, à Berne et à Winterthur. On retrouve également ses peintures dans nombre de collections privées en Suisse et à l'étranger.

La publication de cet ouvrage s'inscrit dans la volonté de réhabiliter un peintre suisse d'importance régionale et nationale. Louis de Meuron a laissé en héritage un corpus d'œuvres remarquable par sa cohérence thématique et sa finesse chromatique.

Sa biographie offre un précieux témoignage d'une époque où le statut de l'artiste est en pleine redéfinition dans l'histoire européenne et mondiale. Non seulement il s'est bâti une carrière honorable dans son propre pays, mais il a également su se distinguer dans un contexte où le style de Ferdinand Hodler était le plus en vogue.

En vente libre sur www.editions-attinger.ch

Comm.

Des livres Un bouquet d'anecdotes pour septante ans d'engagement

Pierre Aguet a l'engagement politique chevillé au corps. Après une longue carrière au sein des autorités communales, cantonales et nationales, ainsi que dans de nombreuses institutions sociales, associatives, religieuses, l'âge de la retraite venu, il n'a rien perdu de sa faculté d'indignation et il ne se gêne pas de la faire connaître. Avec ce bouquet d'anecdotes, il livre en vrac ses souvenirs, ses initiatives avec leurs réussites et leurs échecs, ses coups de gueule et ses moments d'enthousiasme. Il égratigne quelques personnages, mais surtout il rend hommage à toute l'humanité qui l'a entouré tout au long de ses septante ans de carrière.



« Un bouquet d'anecdotes pour septante ans d'engagement », aux Éditions Mon Village, 1450 Sainte-Croix et en librairie.

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 18 au 25 janvier
MÔTIERS : dimanche, à 10 h, célébration œcuménique, semaine de prière pour l'unité avec le chœur catholique, V. Tschanz Anderegg et l'équipe pastorale œcuménique.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 18 au 26 janvier
FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe à la chapelle et à 20 h, soirée de louanges pour l'ouverture de la semaine de prières pour l'unité des chrétiens. Vendredi, à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 17 h 30, messe. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 9 h, prière des mamans et à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 25, à 19 h, messe. Vendredi 26, à 17 h, chapelet en italien.
COUVET : samedi, à 17 h 30, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h messe et à 19 h 15, adoration eucharistique.
MÔTIERS : dimanche, à 10 h, culte œcuménique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 18 au 25 janvier
Dimanche, à 10 h, culte semaine de l'unité, temple de Môtiers.
Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

LE PHARE, FLEURIER

Dimanche, à 10 h, culte.
Accueil Café dès 9 h 30.
Av. Daniel Jeanrichard 2b,
tél. 079 733 25 46.
Toutes les infos sur www.lephare.ch

AMOUR ET ESPOIR

Activités du 18 au 26 janvier
Vendredi, de 22 h 30 à 2 h, veillée de prière.
Dimanche, de 10 h à 12h, pasteur invité.
Mercredi, de 19 h à 20 h 30, enseignements sur Skype.
Vendredi 26, de 19 h 30 à 21 h, enseignements sur Zoom.
Rue des Moulins 2A, Couvet, 077 505 93 61 ou 079 327 49 35

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ?
composez le bon numéro :

urgences: **144**

services de garde:
médecin
pharmacien
dentiste
0848 134 134

hotline pédiatrique:
0848 134 134

ine.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

RHNe
Val-de-Travers, Couvet
(7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat **032 864 64 51**
Poli-clinique **032 919 47 08**

Permanence
médico-chirurgicale **0848 134 134**

Ambulance **144**

Intoxication **145**

Police-secours **117**

Service de défense incendie
et de secours (SDIS Valtra) **118**

Police neuchâteloise
Fleurier **032 889 62 27**

Service de l'eau
de Val-de-Travers **032 886 43 78**
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Avis mortuaires

En ces moments délicats,
exprimez votre amour
et votre respect avec des cartes
de deuil personnalisées



Création et impression rapide

IMPRIMERIE  MONTANDON
FLEURIER • VAL-DE-TRAVERS

Tél. +41 32 861 10 28



Remerciements

Très sensibles aux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Susy VANELLO

nous exprimons notre profonde reconnaissance à vous qui avez partagé notre peine par vos messages, fleurs, dons et présences réconfortants.

Nous avons été très touchés de votre affection et de votre soutien dans la douleur qui fut la nôtre après le décès de

Monsieur Giuseppe BOTTARELLA

Nous vous remercions de votre présence et de vos manifestations de sympathie dans ces douloureux moments.

Janvier 2024

« Alors tous se réjouiront car je changerai leur deuil en allégresse, et je les consolerais. Je leur donnerai de la joie après leurs chagrins », dit l'Éternel. Jérémie 31 v. 13

C'est avec beaucoup d'émotion et une profonde reconnaissance que la famille de

Madeleine PERRIN

vous adresse ses chaleureux remerciements.

Nous avons été particulièrement émus de tout l'amour qui nous a été manifesté et spécialement touchés par toute l'affection que vous portiez à notre chère maman.

Nous vous exprimons ici notre vive gratitude pour vos cartes, vos messages, votre présence et vos dons.

Cordiaux messages.

Fleurier, janvier 2024 Familles Perrin et Jatton

Dans la nuit qui m'environne,
Dans les ténèbres qui m'enserrent...
Je reste maître de mon destin,
Le capitaine de mon âme.
William Ernest Henley. Invictus

Affrontant avec une dignité et un courage exemplaires ce chemin douloureux que lui a imposé un cancer agressif, notre cher

Laurent HELFER

s'est éteint le 12 janvier 2024, à l'âge de 58 ans et laisse dans la peine :

Son épouse :
Joséphine Helfer-Russo,
Son fils adoré :
Aurélien Helfer et son amie Adriana,
Sa maman :
Arlette Ross et son époux Walter,
Sa sœur :
Vanessa Ross et son époux Patrick,
Son oncle :
Henri Helfer et son épouse feu Giuliana,
Ses belles-sœurs et familles :
Tina Rey et son compagnon Alberto,
Donatella Russo-Pignatelli et son époux Eric, leurs filles Lili et Lola, sa filleule Erin
Ses nièces et familles :
Martine Chabloz et son époux Stéphane, leurs enfants Lucien et Méline,
Lorène Sandoz et son époux Jérôme, leur fille Ambre,
Ses amis et les familles parentes en Suisse et en Italie.

Selon le souhait de Laurent, la cérémonie laïque aura lieu dans l'intimité des proches.

Nos remerciements vont en particulier à l'ensemble du personnel de la Chrysalide et aux infirmières de soins à domicile Mesdames G. Stähli et S. Russo pour leur accompagnement empreint d'humanité, ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont offert à Laurent une présence réconfortante, des témoignages d'amitié et de soutien durant ces mois de maladie.

Pour honorer sa mémoire, vous pouvez faire un don en faveur de l'association Un P'tit Plus, 2114 Fleurier, Banque Raiffeisen du Val-de-Travers, IBAN CH33 8080 8001 2627 9789 0, mention deuil « Laurent Helfer » qui soutient les familles et leurs enfants touchés par le cancer.

Adresse de la famille :
Joséphine et Aurélien Helfer
Rue des Rosiers 14
2114 Fleurier

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Délai de réception
des avis tardifs, mortuaires
et de naissances :
**MERCREDI
16 H 30**

Là pour toutes et tous.

Devenir donateur :
rega.ch



rega 


DUBOIS YAN
POMPES FUNÉBRES • VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

ESPACE DEUIL
L'ORÉE DUBOIS
Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 12 64
pf.dubois@bluewin.ch

Samedi 27 Janvier 2024

Soirée
Raquettes-fondue
Chapelle des Bayards



Fondue et dessert
Fr. 25.- / adulte
Fr. 10.- / enfant jusqu'à 12 ans

Départ entre 18h et 19h
Location de raquettes sur place
Pro Neige SPORTS



Association de la Mi-Été
2127 Les Bayards

Inscription jusqu'au jeudi 25 janvier
sur notre site internet www.mi-ete.ch
ou au 079 927 50 75

SAVE THE DATE

Le Groupement Val-de-Travers, le FC Couvet, le FC Fleurier, le FC Môtiers et le FC Saint-Sulpice ont l'honneur d'inviter leurs membres, ainsi que toutes personnes intéressées, à une séance publique de présentation et d'information du projet de fusion des clubs de football du Val-de-Travers, qui se tiendra le

JEUDI 25 JANVIER 2024
20 h à la grande salle de Couvet

Pour simplifier la tenue de cette séance, une «foire aux questions», accessible au moyen du QR Code ci-dessous, vous permet d'ores et déjà de soumettre vos questions.

Ce QR Code donne également accès à une liste qui permet aux parents des juniors du Groupement Val-de-Travers de déterminer auprès de quel club son enfant est affilié.

Enfin, les contrats de fusion seront également accessibles au moyen de ce QR Code.



COLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

CHASSE GARDÉE
JEU 18 JAN - 20H00

NOTRE-DAME DU NIL
MER 24 JAN - 20H15

CIAO-CIAO BOURBINE
VEN 19 JAN - 20H30 | SAM 20 JAN - 20H30
DIM 21 JAN - 17H30

MOI CAPITAINE
SAM 20 JAN - 17H30 | DIM 21 JAN - 20H30

MIGRATION
DIM 21 JAN - 15H00

INFOS ET PROGRAMME COMPLET SUR COLISEE.CH

Comment remplir ma déclaration d'impôts ?

CORA vous propose un atelier général de 2h afin de comprendre les bases et les astuces pour remplir sa déclaration d'impôts

LE MARDI 30 JANVIER 2024
DE 18H À 20H
A CORA - RUE DU PATINAGE 1
2114 FLEURIER

TARIF:
CHF 20.- par personne

Ouvert à toutes et tous
Sur inscription au 032 886 46 20

Profitez de nos offres combinées!

Toute publicité publiée conjointement dans les deux titres bénéficie d'un rabais de **15% sur chaque annonce**

Courrier Val-de-Travers HEBDO

LE JOURNAL
de Sainte-Croix et environs



Après-midi conférence pour les membres de l'AVIVO Val-de-Travers

Mardi 23 janvier 2024 à 14h
à la salle Fleurisia à Fleurier

M. Jean-Claude Thiébaud présentera son film « Lhotse 1981 » et répondra à vos questions.

PANIER SOLIDAIRE REMERCIE

les commerçants, sociétés, entreprises, institutions publiques, associations diverses et paroissiales ainsi que toutes les personnes du Vallon qui, par leurs dons en nature ou en espèces, ont fidèlement soutenu son action tout au long de l'année 2023.

Panier Solidaire distribue de la nourriture à plus de 100 personnes ou familles dans le besoin domiciliées au Val-de-Travers

Panier Solidaire - Rue de l'Hôpital 9A - 2114 Fleurier
IBAN CH60 0900 0000 1223 8842 8

DelMonte Centre service machines à coudre
Nähmaschinen Service Center
Centro servizio macchine da cucire

Kappelenstrasse 26 | 3270 Aarberg | T 032 392 41 73 | www.delmonte-aarberg.ch

elna JUKI BERNINA baby lock brother PFAFF

Prévision de nos journées créatives 2024

JOURNÉES VLIESLINE → 24 & 25 janvier 2024
Nous vous montrons à l'aide d'exemples tout ce que peut faire un entoilage et quand utiliser lequel. Tester directement divers échantillons d'entoilage.
20% de rabais sur tous les produits Vlieseline!

PRATIQUE → 22 & 23 février 2024
Testez différents accessoires pratiques de machines à coudre, surjeteuses et recouvreuses.

En mars 2024, notre fameux **MARCHÉ DE TISSUS** aura à nouveau lieu. ←

Vous trouverez toutes les informations sur nos journées créatives sous www.delmonte-aarberg.ch




UNE MARQUE UNIQUE POUR MIEUX VOUS SERVIR

groupe e

Depuis le 1^{er} janvier 2024, **Elaxa** se présente sous la marque Groupe E. Nos équipes restent identiques et se réjouissent de continuer à vous accompagner dans vos projets.

groupe-e.ch



permanence volta
MÉDICO-CHIRURGICALE

La **permanence Volta SA** a le plaisir de vous annoncer parmi ses collaborateurs un nouveau médecin praticien sur le site de Fleurier

le Docteur Pierre Cazaubon

diplômé de la faculté de médecine de Rouen, en tant que médecin de famille.

Il présente des compétences en médecine d'urgence, pédiatrie ainsi qu'en nutrition et diététique.

La direction vous invite à prendre rendez-vous au 032 556 20 02 et à venir le rencontrer du lundi au vendredi.

permanence volta
MÉDICO-CHIRURGICALE

La **permanence Volta SA** a le plaisir de vous annoncer parmi ses collaborateurs un nouveau médecin praticien sur le site de Fleurier

la Doctoresse Charlotte Béhérec

en tant que médecin de famille.

Elle est diplômée de la faculté de médecine de Besançon et présente des compétences en pédiatrie, prise en charge de plaies et médecine manuelle ostéopathie.

La direction vous invite à prendre rendez-vous au 032 556 20 02 et à venir la rencontrer les lundi, mardi et jeudi.

www.courrierhebdo.ch

ALD SERVICES Sàrl

NETTOYAGE ET ENTRETIEN D'IMMEUBLES, DE BÂTIMENTS ET DE LOCAUX

DÉMÉNAGEMENT

TRANSPORT D'OBJETS

ENTRETIEN EXTÉRIEUR

AIDE AU MÉNAGE

Les Raies 2 - 2115 Buttes
+41 79 819 47 95 - info@ald-services.ch

ATOM-COACHING
Élodie Thirode
Rue des Moulins 2A
2108 Couvet
M. +41 79 527 93 71
elodie.thirode@bluewin.ch

Elodie Thirode coach et consultante professionnelle certifiée de la Fédération Internationale de coaching.

Coaching:

- en développement personnel adultes & adolescents
- en entreprise coaching - consulting - médiation - formation
- scolaire établissements scolaires - enfants - adolescents

Mon coaching vous accompagne dans la réalisation de vos objectifs en plaçant votre bien-être au cœur de votre réussite.

Au plaisir de vous accueillir

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2024 JANVIER

- ▶ 20, SAINT-SULPICE : concert et souper de soutien, org. Fanfare l'Union.
- ▶ 23, FLEURIER : après-midi conférence, org. Avivo.
- ▶ 23, NEUCHÂTEL : Les gros patinent bien, org. société d'Émulation.

FÉVRIER

- ▶ 3, COUVET : concert, org. Ensemble vocal Bleu comme la lune.
- ▶ 4, BUTTES : descente Chasseron-Buttes et Trophée du Chasseron.
- ▶ 10, TRAVERS : soirée annuelle, org. FSG Travers.
- ▶ 16, NEUCHÂTEL : Le conte des contes, org. société d'Émulation.

MARS

- ▶ 14, NEUCHÂTEL : Si'i, org. société d'Émulation.
- ▶ 20, NEUCHÂTEL : Mais t'as quel âge ?!, org. société d'Émulation.
- ▶ 23, LES BAYARDS : concert annuel, org. accordéonistes La Gaîté.

AVRIL

- ▶ 20, FLEURIER : concert annuel, org. Union Instrumentale.

- ▶ 20, 21 FLEURIER : brocante, org. Meubles Alaska.
- ▶ 25, NEUCHÂTEL : Motion (passage), org. société d'Émulation.
- ▶ 26-28, FLEURIER : 46^e Carnavallon.
- ▶ 27, COUVET : concert de printemps, org. Areusia-Aurore.

MAI

- ▶ 1, VAL-DE-TRAVERS : fête des travailleuses et travailleurs, org. POP.
- ▶ 4, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.
- ▶ 4, TRAVERS : marché artisanal du Vieux-Pont.
- ▶ 24-26, FLEURIER : AR Mood Festival.

JUIN

- ▶ 1, FLEURIER : fête de district des musiques du Val-de-Travers, org. Union Instrumentale.
- ▶ 15, SAINT-SULPICE : fête villageoise, org. comité.
- ▶ 15, 16 COUVET : exposition de Lego, org. Valtrabrique.

SEPTEMBRE

- ▶ 5, TRAVERS-NOIRAIGUE : course des aînés.

Pour figurer (gratuitement) dans ce calendrier, les dates des manifestations vallonnières doivent nous être communiquées par écrit ou par e-mail à info@courrierhebdo.ch Cette rubrique est remise à jour tous les mardis matin.

REGISTRE DU COMMERCE REGISTRE DU COMMERCE REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

DEPE INVEST SA en liquidation, aux Verrières. Par ordonnance du 16.10.2023, le tribunal a prononcé la clôture, faute d'actif, de la liquidation de la société.

Fromagerie de Travers SA, à Val-de-Travers. Le capital-actions a été libéré ultérieurement à concurrence de CHF 50'000. Capital-actions : CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Statuts modifiés le 31.10.2023.

Timothée Grisel Paysages, Les Verrières, Les Grands-Cernets 202, 2126 Les Verrières. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Grisel Timothée, de Val-de-Travers, à Les Verrières, avec signature individuelle. But : exploitation d'une entreprise d'entretien et de création de jardin, coaching en jardinage, décorations et organisation d'événements ; travaux pour tiers notamment dans le domaine de la construction, du paysagisme et de l'environnement.

NG Menuiserie, Leitao Gonçalves, à Val-de-Travers. Procura-tion individuelle a été conférée à Bernardo Marlène, de et à Val-de-Travers.

Le Jardin des Akènes, Ateliers de Plantes & de Peinture Sàrl, à La Côte-aux-Fées. Cand Angélique

porte maintenant le nom de Belka Angélique.

ALD Services Sàrl, à Val-de-Travers, Les Raies 2, 2115 Buttes. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 07.11.2023. But : toutes prestations de nettoyage et entretien d'immeubles, de bâtiments et de locaux de toute nature que ce soit ; toutes prestations en matière de déménagement et de transports d'objets de toute nature que ce soit ; entretiens d'extérieurs (jardins, parcs, etc.). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Capital social : CHF 20'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Associés : Pilloud Maria da Conceição, et Pilloud Victor Manuel, tous deux de Châtel-Saint-Denis, à Val-de-Travers, chacun d'eux avec 100 parts sociales de CHF 100. Gérants : Pilloud Victor Manuel, président, et Pilloud Maria da Conceição, lesquels signent individuellement. Selon déclaration du 07.11.2023, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Höhn Solutions Bois, à La Côte-aux-Fées. Nouvelle adresse : Les Bolles-du-Temple 6, 2117 La Côte-aux-Fées.

Di Fronzo Pietro, entreprise de peinture, à Val-de-Travers. Di Fronzo Pietro est maintenant domicilié à Val-de-Travers. Nouvelle

adresse : Fleurier, rue des Sugits 28, 2114 Fleurier.

RK Plafond tendu Sàrl, à Val-de-Travers, quartier du Bas-du-Village 2, 2123 Saint-Sulpice. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 07.11.2023. But : fabrication et pose de plafonds tendus ; divers travaux de montage, démontage, menuiserie dans les bâtiments ; à l'exclusion de toutes les opérations soumises au régime de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE). Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital social : CHF 20'000. Apports en nature : un véhicule automobile, selon contrat du 07.11.2023, en échange de 20 parts sociales de CHF 1'000. Associé : Kolarevic Rahman, de France, à Granges-Narboz, France, avec 20 parts sociales de CHF 1'000. Gérants : Kolarevic Rahman, président, et Jeanneret Evelyne Joëlle, de et à Le Locle, lesquels signent individuellement. Selon déclaration du 07.11.2023, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

JMBA Sàrl, à Val-de-Travers, Rue de la Montagnette 5, c/o Valentin Hotz, 2114 Fleurier. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 10.11.2023. But : acquisition et gestion de participations dans tous types d'entreprises et de projets, en Suisse et à l'étranger (activité de « holding »), ainsi

qu'acquérir, détenir, gérer, rénover et vendre tous biens immobiliers. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Capital social : CHF 20'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Associé : Hotz Valentin Léandre, de Neuchâtel, à Val-de-Travers, avec 1 part sociale de CHF 20'000, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Selon déclaration du 10.11.2023, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Fondation Marcel Bourquin, à La Côte-aux-Fées. Signature collective à deux a été conférée à Bucher Céline, de Val-de-Travers, à La Côte-aux-Fées, directrice.

Fleurier Ebauches SA, à Val-de-Travers. Scheufele Karl-Friedrich et Scheufele Christine sont maintenant domiciliés à Lauenen.

Chopard Manufacture S.A., à Val-de-Travers. Scheufele Karl-Friedrich et Scheufele Christine sont maintenant domiciliés à Lauenen.

FONDATION QUALITE FLEURIER, à Val-de-Travers. Scheufele Karl-Friedrich est maintenant domicilié à Lauenen.

Chopard Technologies SA, à Val-de-Travers. Scheufele Karl-Friedrich et Scheufele Christine sont maintenant domiciliés à Lauenen.

Chronométrie Ferdinand Berthoud SA, à Val-de-Travers. Scheufele Karl Friedrich et Scheufele Christine sont maintenant domiciliés à Lauenen.

ZEMIRE Sàrl, à Val-de-Travers. Par suite du transfert de son siège à Ins, la société est inscrite au registre du commerce du canton de Berne. Par conséquent, elle est radiée d'office du registre du commerce de Neuchâtel.

Rénobat Général Sàrl, Les Verrières, Grand-Bourgeau 73, 2126 Les Verrières. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 17.11.2023. But : exploitation d'une entreprise de travaux de rénovations globales de bâtiments et de paysagisme ; gérance d'immeubles, administration PPE et achat et vente de matériaux de construction ; acquérir, détenir et vendre tous biens immobiliers. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital social : CHF 20'000. Associé : Mottet Arnaud, de Evionnaz, à Les Verrières, avec 20'000 parts sociales de CHF 1, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Selon déclaration du 17.11.2023, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

4L Trophy : l'équipage vallonnien privé de course par le SCAN

« Nous avons travaillé tous les jours et tous les week-ends sur cette voiture. Nous nous sommes privés de vie sociale pendant une année et demie pour rien. Pour que le SCAN mette fin à notre projet en une décision. C'est bouleversant ! » Ces mots sont ceux de Laura Robert et Julien Guinchard. Ils devaient prendre le départ du 4L Trophy vers Marrakech en février. Mais ils ne seront finalement pas du voyage de cette course d'orientation. Le SCAN a décidé « d'immobiliser » leur véhicule construit en 1984. Comment l'expliquer ?

La Renault 4L de Laura Robert et Julien Guinchard serait-elle trop vieille ? « Du tout ! Elle n'est pas assez vieille », rigole un peu jaune le couple vallonnien. « En fait, les lois suisses ont évolué durant l'année 1982 et elles se sont durcies dans certains domaines. Du coup, tous les véhicules construits entre 1982 et 1986 ne sont quasiment plus immatriculables sous leur forme d'origine dans notre pays. Ils sont considérés comme trop polluants. C'est amusant de se dire que notre 4L d'une cylindrée de 1.1 litre polue apparemment plus que certains bolides que l'on voit sur les routes aujourd'hui », ironise-t-il.

Dans une impasse

Pour contourner ce problème, certaines marques ont fait l'effort d'adapter leurs modèles. Mais pas Renault, avec sa 4L.

« Comme elle est de 1984, le SCAN n'a même pas accepté de la contrôler pour valider formellement qu'elle polluait trop. Nous aurions pu aller faire un test nous-mêmes dans un laboratoire mais cela nous aurait coûté 3500 francs. Et si elle ne passait pas, nous étions bons pour faire les ajustements nécessaires avant de déboursier à nouveau 3500 francs pour un nouveau test. Ce n'était pas



Laura Robert et Julien Guinchard devront patienter avant de pouvoir monter à bord de leur Renault 4L pour voir du pays. Ils gardent néanmoins le sourire.

possible financièrement. » La 4L se trouvait alors dans une impasse.

La piste française s'efface

Puis, un espoir a fait surface il y a quelques jours. Laura et Julien ont essayé de l'immatriculer avec des plaques françaises. « Mais nous avons perdu passablement de temps avec les démarches suisses. Le délai pour créer une carte grise française est de 40 jours et il nous en restait... 35 avant le départ de la course d'orientation prévu le 15 février. » En résumé, la 4L ne verra ni la France, ni l'Espagne ni le Maroc cette année. « On est dégoûtés, on

ne va pas le cacher ! » D'autant que le couple a validé son inscription définitive et s'est affranchi des 3500 francs de frais d'inscription. Sans compter toutes les réparations entreprises sur leur Renault.

Bientôt en circulation au Val-lon ?

Pas résigné, le couple se refuse à renoncer. « Nous sommes pré inscrits pour l'édition 2025 du 4L Trophy et nous essayons de trouver un arrangement financier. » Outre l'aspect pécuniaire, c'est aussi l'absence de « récompense » au bout de tous leurs efforts qui renforce

leur déception. Et si au final, tout ceci était un mal pour un bien ? « Vous avez raison. Une fois que nous aurons trouvé le moyen de l'immatriculer, nous allons pouvoir la rouler par ici durant une année. Nous collerons alors le logo de nos sponsors qui pourront l'apercevoir circuler au Val-de-Travers. Nous les remercions d'ailleurs pour leurs réactions positives et leurs soutiens intacts. » Et vous, ouvrez l'œil ces prochains mois car vous pourriez bien vous retrouver capot à capot avec la « 4L de la Bleue ». Elle vaut le coup d'œil !

Kevin Vaucher



La totalité de la mécanique de la « 4L vallonnaise » a été refaite à neuf. Aucun souci de ce côté-là.

HOCKEY SUR GLACE 3^E LIGUE



La Deux frappe fort et frappe juste !

Le CP Fleurier II a bien digéré la pause de Noël. Après une large victoire samedi (0-8 contre Val-de-Ruz), les Fleurisans ont enchaîné mardi avec une prestation convaincante face à Star Chaux-de-Fonds II. Outre un léger coup de moins bien durant la période médiane, ils ont largement été meilleurs que les Stelliens au niveau du jeu proposé. Leur indiscipline leur a toutefois coûté des forces et une victoire qui aurait pu se dessiner plus rapidement.



Fleurier II – Star Chaux-de-Fonds II 3-2 (2-1, 0-1, 1-0). Les étoiles du Courrier : *Simonin **Sausser ***Jeanneret

Fleurier est parti tambour battant, mettant d'emblée beaucoup de vitesse dans son jeu. Jonathan Jeanneret a illuminé la lampe une

première fois en reprenant victorieusement un rebond généreux du portier stellien après 67 secondes seulement. Star n'a pas trainé non plus à s'agiter, répliquant avec un joueur de plus sur la glace après à peine plus de trois tours d'horloge. Mais les Vallonniers étaient dans un bon soir et ils ont continué à

produire du beau jeu sur la glace. Raphaël Comment matérialisa d'ailleurs cette supériorité en redonnant rapidement l'avantage aux siens (9^e). L'écart aurait pu alors se creuser. Mais non ! La faute à une trop grande indiscipline.

Joli numéro de David Simonin

Forcément, une équipe use des cartouches inutilement lorsqu'elle passe 20% d'un match en infériorité numérique. Ceci explique peut-être le coup de mou des Vallonniers durant le deuxième « vingt ». Star en a d'ailleurs profité pour égaliser (27^e). Les Stelliens ont touché le poteau tout comme les « jaune et noir » via la crosse de Félicien Sausser. Puis, David Simonin a dégainé la plus belle action du match. Interception, contrôle, 3-4 coups de patins et tir surpuissant dans le petit filet adverse. Joli but ! Les joueurs du duo Cortese/Gander ont retrouvé de l'énergie en fin de match et ont fait tourner la tête du portier

Christophe Chasles. À tel point qu'il en a perdu une lame de patin lors d'un arrêt qui l'a propulsé dans son poteau. Ce succès est précieux car il permet à la Deux (7^e) de revenir à une longueur de Star Chaux-de-Fonds au classement (avec un match en moins). Fort et juste !

3^E LIGUE

Val-de-Ruz – Fleurier 0-8 (0-1, 0-3, 0-4). Buts : Messerli, Jeanneret (2x), Derendinger M., Derendinger D., Langenegger, Fanac (2x).
Fleurier – Star Chaux-de-Fonds 3-2 (2-1, 0-1, 1-0). Buts : Jeanneret, Comment, Simonin.

1. Franches-Mont.	18	16	1	0	1	122	: 46	50
2. Les Enfers-Mont.	17	14	0	0	3	101	: 51	42
3. Corgémont	17	11	0	1	5	89	: 51	34
4. Bassecourt	17	9	1	3	4	78	: 66	32
5. Les Pts-de-Martel	18	8	1	2	7	91	: 59	28
6. Star Chx-de-Fonds	18	9	0	0	9	86	: 80	27
7. Fleurier	17	8	1	0	8	70	: 61	26
8. Tavannes	14	4	4	1	5	65	: 63	21
9. Moutier II	18	4	1	2	11	61	: 100	16
10. Courtételle	16	4	1	0	11	77	: 114	14
11. Val-de-Ruz	17	3	0	2	12	52	: 95	11
12. Tramelan	17	1	1	0	15	36	: 142	5

Kevin Vaucher

Frédéric Mairy démissionnaire de l'ACN

Les conseillers communaux de la Ville de Neuchâtel Didier Boillat et de la Ville de La Chaux-de-Fonds Jean-Daniel Jeanneret assument conjointement la présidence de l'Association des communes neuchâteloises (ACN), dès le 1^{er} janvier et jusqu'à la fin de la législature en juin prochain. Ils succèdent au Vallonnien Frédéric Mairy, qui avait fait part de sa démission au comité dès son élection au Conseil d'État, quand bien même celle-ci ne prendra effet qu'au 1^{er} mars.

Nommé à la présidence de l'ACN en 2016, Frédéric Mairy avait été réélu au début de la législature communale en cours. Il gèrera les affaires courantes de l'association jusqu'à fin février, sans s'impliquer dans les dossiers politiques en lien avec le Canton.

Comm.

Augmentation du chômage dans notre district

Durant le mois de décembre, dans notre district, le nombre de chômeurs est passé de 154 à 165, soit 11 personnes de plus qu'en novembre. Le taux passe de 2.8% à 3%.

Avec un effectif de 2724 chômeurs, le taux cantonal passe de 2.8% à 3.1%.

LES FILMS

Chasse gardée



D'Antonin Furlon, Frédéric Forestier, comédie, avec Didier Bourdon, Hakim Jemili, Camille Lou...

Dans un village sans histoire, une maison de rêve en pleine nature est à vendre. Pour Simon et Adelaïde, à l'étroit dans leur appartement parisien avec leurs deux enfants, c'est l'occasion idéale de faire le grand saut et de quitter l'enfer de la ville. Mais le rêve se transforme rapidement en cauchemar quand ils réalisent que leurs si sympathiques voisins utilisent leur jardin... comme terrain de chasse ! Entre voisins, la guerre est déclarée et tous les coups (bas) sont permis !

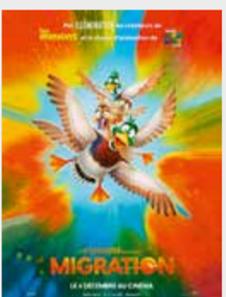
Moi capitaine



De Matteo Garrone, drame, avec Seydou Sarr, Moustapha Fall, Issaka Sawadogo...

Seydou et Moussa, deux jeunes Sénégalais de 16 ans, décident de quitter leur terre natale pour rejoindre l'Europe. Mais sur leur chemin les rêves et les espoirs d'une vie meilleure sont très vite anéantis par les dangers de ce périple. Leur seule arme dans cette odyssee restera leur humanité.

Migration



De Benjamin Renner, Guylo Homsy, aventure, animation, comédie, famille, avec Pio Marmai, Kumail Nanjiani, Laure Calamy...

La famille Colvert est en proie à un dilemme d'ordre domestique. Alors que Mack est totalement satisfait de patauger avec sa famille, paisiblement et définitivement, dans leur petite mare de la Nouvelle-Angleterre, sa femme Pam serait plus du genre à bousculer un peu cette routine pour montrer le reste du monde à ses enfants – Dax qui n'est déjà plus un caneton et sa petite sœur Gwen. Lorsqu'ils accueillent, le temps de leur halte, une famille de canards migrateurs, c'est l'occasion rêvée pour Pam de persuader Mack de les imiter et de se lancer dans un périple en famille : destination la Jamaïque, en passant par New York. Alors qu'ils s'envolent vers le soleil pour l'hiver, le plan si bien tracé des Colvert va vite battre de l'aile. Mais la tournure aussi chaotique et inattendue que vont prendre les événements va les changer à jamais et leur apprendre beaucoup plus qu'ils ne l'auraient imaginé.

Ciao-ciao Bourbine

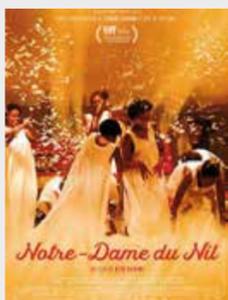


De Peter Luisi, comédie, avec Beat Schlatter, Vincent Kucholl, Catherine Pagani...

L'initiative baptisée «No Bilingue» exige dorénavant l'usage d'une seule et unique langue nationale! Conséquence: une votation populaire farfelue plonge le pays dans un état de chaos national. D'autant plus lorsque le verdict tombe : la Suisse devient un pays unilingue... Et francophone! De nombreux citoyens sont soudain en proie à une situation de crise. C'est notamment le cas du Suisse allemand Walter Egli, qui travaille à la police fédérale et est chargé de veiller à ce que la transition vers l'unilinguisme se déroule en bonne et due forme. Aux côtés de son partenaire romand (Vincent Kucholl), il est amené à enquêter sur un groupe de résistance naissant dans le sud de la Suisse, qui s'oppose par tous les moyens à la mise en œuvre de l'initiative.

Notre-Dame du Nil

De Atiq Rahimi, drame, avec Pascal Gregory, Albina Kirenga, Amanda Mugabekazi...



Rwanda, 1973. Dans le prestigieux institut catholique «Notre-Dame du Nil», perché sur une colline, des jeunes filles rwandaises étudient pour devenir l'élite du pays. En passe d'obtenir leur diplôme, elles partagent le même dortoir, les mêmes rêves, les mêmes problématiques d'adolescentes. Mais aux quatre coins du pays comme au sein de l'école grondent des antagonismes profonds, qui changeront à jamais le destin de ces jeunes filles et de tout le pays.

Après-midi conférence de l'Avivo

Comme chaque année, le «Groupe Loisirs» de la section Avivo Val-de-Travers invite ses membres à un «Après-midi conférence».

Cette année, ce sera mardi 23 janvier, à 14 h, à la salle Fleurisia à Fleurier, que le conférencier Jean-Claude Thiébaud, Vallonnien bien connu, enseignant à la retraite et mordu d'alpinisme, présentera le film «Lhotse 1981» qu'il a tourné lors d'une grosse expédition suisse dans l'Himalaya au Népal en 1981.

Trois semaines de marche d'approche, en grande partie sous la pluie, avec deux cents porteurs chargés d'amener six tonnes de matériel au camp de base à 5200 mètres d'altitude. Une difficile ascension de Lhotse Shar, 8383 mètres, avec un dénouement tragique.

Pour plus d'informations, voir annonce en page 5.



Les cryptomonnaies, comment cela fonctionne?

Mercredi 24 janvier à 14 h 30, au collège secondaire JJR de Fleurier, conférence de Jacques Savoy, professeur à l'Université de Neuchâtel.

Dans cet exposé, nous aborderons en termes simples les principales questions liées aux cryptomonnaies. Nous débiterons par une histoire de la monnaie et de ses principales fonctions. Ensuite, on démystifiera le concept de cryptomonnaie en prenant exemple sur le bitcoin. Et les questions sont nombreuses : pourquoi est-ce une monnaie ? Quelles sont les fonctions que doit remplir une monnaie ? Et pourquoi utiliser le terme de «crypto» ? Est-ce que ce système est bien anonyme ? Pourquoi parle-t-on de monnaie «décentralisée», de blockchains et de mineurs ? Est-elle basée sur une banque centrale avec son stock d'or ?

Afin d'apporter des réponses, nous allons suivre une démarche simple faisant appel à l'histoire de la monnaie afin de comprendre les mécanismes sous-jacents à ces monnaies numériques.

Les conférences sont gratuites pour les membres et une participation de Fr. 10.- sera demandée aux non-membres.

153^e anniversaire des «Bourbaki» Hommages des deux côtés de la frontière

Le 1^{er} février prochain, deux cérémonies, de part et d'autre de la frontière, une conférence et une exposition aux Verrières-de-Joux rendront hommage à l'internement en Suisse de l'armée de l'Est du général Bourbaki en 1871.

Comme il y a deux ans, les commémorations du 153^e anniversaire de l'internement des soldats du général Bourbaki en Suisse se dérouleront des deux côtés de la frontière franco-suisse.

Jeudi 1^{er} février prochain, l'Association Bourbaki Les Verrières et Les Amis du Musée de Pontarlier convieront la population à deux cérémonies, la première en France, à 10 h 30, au monument aux Morts de la Cluse et Mijoux, puis côté suisse, à celle traditionnelle au temple des Verrières à 16 heures.

Également, une conférence sera proposée à la salle des fêtes des Verrières-de-Joux à 14 h 30. Jacques de Chambrier, colonel de l'armée suisse, et Jean Maillard, colonel français honoraire et historien indépendant, y aborderont la thématique des «forces en présence lors du conflit en France et en Suisse». Enfin, une exposition dans la salle des fêtes de la commune française sera accessible au public du 31 janvier au 4 février prochain, de 14 à 18 heures.

88'000 «Bourbaki»

L'internement de l'armée de l'Est du général Charles Denis Bourbaki en Suisse, le 1^{er} février 1871, constitue l'une des premières grandes actions humanitaires de la Croix-Rouge suisse et un des premiers actes de neutralité de la Confédération. En déroute, après avoir échoué à reprendre Belfort aux forces prussiennes, 88'000 rescapés des 150'000 soldats de «l'Armée Bourbaki» avaient trouvé refuge au Val-de-Travers, avant d'être internés dans différents cantons.

En 2022, le 151^e anniversaire de cet épisode de la guerre franco-prussienne de 1870, le 150^e ayant dû être annulé en raison de la pandémie, avait été commémoré en grande pompe avec plusieurs manifestations, déjà transfrontalières, et en présence de nombreux invités, dont le président de la Confédération de l'époque, Ignazio Cassis.

Gabriel Risold

Renseignements : 076 711 27 05, www.bourbaki-verrieres.ch

Dernière page d'une belle histoire



Samedi 13 janvier, les bénévoles de la Société philanthropique suisse Union (Cercle du Val-de-Travers) étaient invités pour un repas au restaurant des Mines d'asphalte de Travers. C'était l'occasion de dire merci à toutes ces personnes qui ont donné du temps pour l'organisation de la journée de l'Union suisse qui a eu lieu le 10 septembre dernier à Couvet. Tous les cercles de Suisse de l'Union avaient participé à cette assemblée annuelle, suivie d'un repas à espaceVal. Après plus d'une année de rencontres et de comités d'organisation, la dernière page de cette belle aventure se tourne de la meilleure des manières. Les cercles de l'Union suisse se retrouveront en 2024 à Boncourt.



Comm.

SPONSORS OR



L B G
GÉNIE CIVIL & TRAVAUX PUBLICS



Revêtements bitumineux, pavages, gravillonnages, maçonnerie, aménagements extérieurs, terrassements, chemins forestiers, travaux lacustres, carrières: LBG SA est le partenaire à la mesure de vos exigences.

LBG SA
Rue Centrale 3 • 2112 Môtiers
T 032 863 24 04 • F 032 863 14 25
contact@lbg-sa.ch • www.lbg-sa.ch



garages hotz S.à.
Tél. 032 864 61 61 2105 Travers
www.garages-hotz.ch




Waeber HMS SA
Rue du Levant 17
2114 Fleurier NE
+41 32 861 47 29
+41 32 861 47 30
info@waeberhms.ch
www.waeberhms.ch



SPONSORS ARGENT



PEUGEOT



BUCHS FRÈRES SA

Fabrication de fenêtres Bois, bois-métal, pvc Porte d'entrée Menuiserie
Charpente Couverture Façades Scierie

Entre-deux-Bolles 3 • CH-2117 La Côte-aux-Fées
Tél. 032 865 11 28 • Fax 032 865 12 28
E-mail buchs-freres@bluewin.ch • www.buchs-freres.ch



VB CONSTRUCTION
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
TRANSPORT
TERRASSEMENT

2112 MÔTIERS - 078 602 52 08
www.vbconstruction.ch
contact@vbconstruction.ch



Pinto
Sàrl
Plâtrerie • Peinture • Façades

Ch. des Grands-Clos 35 | 2115 Buttes
T. 032 863 20 93 | F. 032 863 20 94
info@pinto.ch | www.spinto.ch

Championnat de hockey sur glace - 1^{re} ligue

FLEURIER

reçoit

SAASTAL

Sa 20 janvier 20 h 30

Centre de sports de glace à Fleurier

Championnat de 3^e ligue

FLEURIER II

reçoit

LES PONTS-DE-MARTEL

Ve 2 février 20 h 15

ÉQUIPE FÉMININE

Samedi 20 janvier à 17 h

FLEURIER - PRILLY-LAUSANNE

U20-A

Vendredi 26 janvier à 20 h 15

FLEURIER - FRANCHES-MONTAGNES

U17-A

Dimanche 28 janvier à 12 h

FLEURIER - UNIVERSITÉ NE

U15-TOP

Mercredi 24 janvier à 18 h 15

FLEURIER - MEYRIN

U13-A

Samedi 20 janvier à 12 h

FLEURIER - HCC ACADEMY

U9-1

Dimanche 21 janvier à 12 h

TOURNOI DE FLEURIER

SPONSORS BRONZE



Installations à courant fort et à courant faible
Photovoltaïque - Bornes de recharge pour véhicules électriques



Rue du Pré 20 - 2114 Fleurier
+41 32 861 55 55 - info@arelectricite.ch

la Mobilière

Agence du Val-de-Travers

Fabien Chapatte

Grand-Rue 9

2114 Fleurier

Tél. 032 864 61 16

www.mobiliere.ch



Eaux minérales
Vins - Bières - Spiritueux

Bezençon Boissons Sàrl
et distillerie d'absinthe

Ruelle Rousseau 5 - 2114 Fleurier

Tél. 032 861 23 18 - Fax 032 861 45 33

bezencon.boissons@bluemail.ch

FASEL

ECHAFAUDAGES + PONT-ROULANTS

Route de la Gare 68 2017 Boudry
Tél : 032 841 41 31 Fax : 032 841 41 32

www.fasel-echafaudage.ch

Docteur Cédric, Mister Zebrano

Connaissez-vous mieux Cédric Perret ou Zebrano ? Vous ne le savez peut-être pas mais c'est la même personne. Les deux faces d'une même pièce. Cédric, c'est le prénom de ce Vallonnien qui approche la soixantaine. Zebrano, c'est son nom d'artiste avec lequel il tortille les ballons pour leur donner vie depuis l'âge de 25 ans. Le revers de la médaille, Cédric l'a aussi connu. À moins que ce soit Zebrano ? Vous êtes perdu ? Ne vous en faites pas, lui aussi s'est parfois retrouvé étourdi à force de tourner d'une face à l'autre. L'artiste a accepté de nous confier « les aventures extraordinaires d'un homme ordinaire. »

« J'aimerais un thé magicien s'il vous plaît ! » Même lorsqu'il commande un thé, Cédric Perret ne s'éloigne jamais très loin de son domaine de prédilection. « À la base, je suis un passionné de ventriloquie et de magie. C'est Jean-Mi Pinky qui avait commencé à me former avant que je doive tout arrêter pour me soigner. J'avais 25 ans. » C'est à cette époque qu'on lui découvre une tumeur can-

fini par obtenir une rémission totale de la maladie après un an de traitement. » Ainsi va la vie d'artiste ?

Une vocation née à l'hôpital

Cédric Perret n'aura pas tout perdu dans cette épreuve. C'est même exactement à ce moment-là que les ballons lui sont tombés dessus. « J'étais soigné à l'hôpital des Cadolles quand j'ai vu un vieux Monsieur qui sculptait des ballons pour les enfants. J'avais trouvé ma vocation, c'est ça que je voulais faire. » Problème : il n'existe qu'un seul livre sur l'art de façonner les ballons. « C'était considéré comme un art annexe de la magie et je me suis juré de lui donner ses lettres de noblesse un jour ou l'autre. » Il n'y a pas de hasard dans la vie. Son début de carrière, c'est dans les hôpitaux parisiens qu'il le passe. Lui, l'ancien malade miraculeusement remis sur pied, est engagé par différentes associations comme celle de Laurette Fugain.

La tour Eiffel et Montmartre

« Grâce à ma bonne étoile, j'ai bénéficié du soutien du staff de Michel

Fugain et des parents du chanteur Grégory Lemarchal (décédé en 2007 de la mucoviscidose). » Cédric en profite pour faire ses premiers spectacles ambulants au pied de la tour Eiffel ou en plein Montmartre. Parallèlement, il continue à se produire au Vallon et à jouer devant un public parfois réduit à trois personnes. « Mais dans les trois spectateurs, il y avait toujours un producteur, un journaliste ou une personnalité artistique qui m'offrait du travail. Je vous l'ai dit, j'ai une bonne étoile. » Il participe aussi à des concours. C'est un habitué des deuxièmes places jusqu'à ce qu'il remporte le prestigieux festival « Talents de scène » de Nevers (2014). Dans la foulée, il assure le gala d'ouverture du 49^e Congrès de l'illusion. Cédric a réussi son pari : placer ses ballons en haut de l'affiche et en faire un art majeur et reconnu.

Devant les caméras de TF1

Sa carrière explose alors à l'internationale. Italie, Belgique, Espagne, France, le voilà en plein envol. Il plane de gala en gala et rencontre les stars de sa discipline, et tous ceux qui gravitent autour du « show-



Avec Cédric Perret, il y a toujours du bonheur dans l'air, comme ici lors du marché de Noël de la Fleurisia, il y a quelques semaines.

biz ». Il assure même le spectacle devant les caméras de TF1, la plus grande chaîne d'Europe. Les gens le connaissent sous le nom de scène Zebrano. Cédric Perret existe-t-il encore aux yeux des gens ? Cédric se perd et il a parfois du mal à passer de l'un à l'autre. Qui est qui et qui fait quoi ? Il y avait Docteur Renaud et Mister Renard, il y a maintenant Mister Cédric et Docteur Zebrano (ou inversement, on s'y perd nous aussi). L'homme aux deux faces paie parfois le revers de la médaille de sa vie d'artiste comme en témoigne ses deux divorces.

L'hommage de la chaise vide

Mais voilà : « Zebrano fait partie de ma vie et je ne fais pas de concession sur ce sujet », grogne tout à coup

Cédric. Ému, l'homme fait référence à son grand-papa avec qui il faisait de la radio amateur en son temps. « Zebrano est un surnom que j'utilisais à la radio et je l'ai gardé en sa mémoire. C'est le nom d'un bois exotique, j'y suis tombé dessus durant ma formation de menuisier. » Celui qui travaille aussi au sein de l'entreprise Waeber HMS prend toujours soin de faire garder un siège vide à ses spectacles, toujours pour la mémoire de son grand-père. « J'en profite pour remercier mon employeur qui m'accorde parfois certaines libertés. Là encore, je suis sous une bonne étoile. » À ce niveau-là, ce n'est plus une étoile mais une galaxie. La galaxie Zebrano ou la galaxie Cédric Perret ?

Kevin Vaucher



Cédric Perret, alias Zebrano, se produit régulièrement pour les bonnes causes (téléthon,...). C'est notamment le parrain de Ela Suisse.

céreuse au niveau de la cage thoracique. « J'en ai vraiment bavé mais j'ai

Le plus beau bureau du monde ?

Loïc Cand habite à Boveresse. Il travaille comme installateur en panneaux photovoltaïques. Mais son bonheur n'attend pas la période estivale, il le trouve également lors des mois d'hiver. Depuis 6 ans, il est l'un des trois dameurs des 53 kilomètres de pistes de ski de fond du centre nordique des Cernets. Pour ce père de famille de deux enfants, chaque tournée de six heures représente un moment de calme et de solitude où il se retrouve seul au monde, face à lui-même et face aux éléments. Et parfois même face à... une voiture !

Le calme, la nuit, la forêt, le froid et un engin de 7500 kilos pour 3.5 mètres d'envergure. À bord, la quiétude est à peine secouée par le bruit des 190 chevaux présents dans la machine. Celle-ci sillonne les aspérités du terrain qui diverge de 1100 à 1250 mètres d'altitude. L'étendue est immense ! Le centre nordique des Cernets s'allonge sur 53 bornes de pistes de ski de fond et 7.3 kilomètres de chemins pour raquettes. Les fondeurs ont de quoi rassasier leur faim de neige. Le domaine rejoint celui situé de l'autre côté de la frontière et possède aussi une ramification pour plonger en direction de La Brévine.

Joysticks apprivoisés en une journée

Dans la cabine de la dameuse, on y trouve régulièrement le Vallonnien Loïc Cand. « Je suis attaché aux grosses machines depuis tout petit », laisse-t-il glisser. Celle-là s'appelle Prinoth Husky et elle a la particularité de ne pas avoir de volant. « Tout se pilote avec deux joysticks et une pédale. C'est un coup à prendre. » Lui a appris en une journée à peine. Tracer les pistes de classique et de skating, niveler les bosses, apporter de la neige fraîche avec la lame présente devant la machine. Il sait

tout faire désormais. Et il connaît les lieux aussi bien que les quatre coins de sa maison familiale.

Le poste de douane abandonné

« Un peu plus loin, nous allons passer devant un ancien poste de douane. Les douaniers venaient y travailler en ski de fond il y a une cinquantaine d'années. » Y avait-il vraiment beaucoup de passage ? « Je ne pense pas mais ils devaient avoir un jeu de cartes et une bonne bouteille de rouge », se marre cet ancien paysagiste de 31 ans. De sa précédente activité, il garde le goût de belles choses de la nature : « Regardez devant nous. C'est beau n'est-ce pas ? On pourrait se croire dans un pays nordique quand les sapins sont enneigés comme ça. »

Et... une voiture surgit !

Soudain, c'est la stupeur ! Voilà la dameuse pratiquement « capot contre capot » avec une voiture qui surgit de nulle part. Une petite dame vient à notre rencontre : « Je vais au chalet du Pâquier. Je peux passer par ici ? Le propriétaire m'a donné sa permission. » Soit, allez-y Madame. Comme quoi, il y aurait encore de quoi interrompre la partie de cartes des douaniers aujourd'hui... « Je suis déjà tombé sur des arbres au milieu des pistes et



Loïc Cand sort sa Prinoth Husky. C'est parti pour une tournée de six heures à travers les vastes étendues des environs des Cernets.

sur une quinzaine de sangliers mais jamais sur une voiture », souffle Loïc Cand avec étonnement. La virée se poursuit... Le Vallonnien s'occupe souvent du pistage durant le week-end.

La voix de Marcel Neuenschwander en « compagnon de route »

« Le responsable du centre nordique des Cernets, Pierre-Eric Rey, est retraité, il a le temps de le faire la semaine. Moi ça ne me dérange pas de passer un peu de temps dans la dameuse le week-end. » La tournée du matin commence à 5 heures et celle du soir en fin de journée. Il faut compter environ six heures pour tracer les 53 kilomètres de pistes. « Certains vous diront que c'est long mais moi j'aime ça. » Seul dans sa machine, Loïc Cand s'accompagne parfois de la voix de Marcel Neuenschwander pour

vivre un match à distance sur la radio RTN. Foot, hockey ou basket, le joueur du FC Môtiers n'y accorde que peu d'importance tant qu'il continue d'onduler sur les pistes. Seul au monde ou presque...



Stupeur ! Au détour d'un virage, un véhicule apparaît en pleine piste de ski de fond.

Kevin Vaucher



Tard le soir ou tôt le matin, le terrain de jeu de Loïc Cand offre des moments singuliers.

HOCKEY SUR GLACE 1^{RE} LIGUE



La laborieuse soirée des Chats



Dylan Matthey et le CP Fleurier ont « tenté de passer » mais Adelboden a mis son veto. Les Fleurisans ont perdu quelques plumes importantes.

Fleurier - Adelboden 2 - 4 (0-2, 1-0, 1-2). Les Étoiles du Courrier : *Floret **Huguenin ***Q. Pécaut

Samedi soir, le CP Fleurier et Adelboden livraient une bataille importante en vue d'une qualification pour les séries finales de 1^{re} ligue. Souvent empruntés et auteurs de grossières erreurs inhabituelles, les joueurs de Nicolas Motreff ont assez logiquement perdu les trois points en jeu. On dit « assez logiquement » car les Bernois n'ont de loin pas illuminé la rencontre de leur talent non plus. Ils ont simplement mieux su profiter des offrandes de leurs adversaires.

Une belle occasion de manquée

Au terme de la partie, le chef Motreff reconnaissait que ses hommes avaient mal géré leur premier tiers mais soulignait aussi une forme de réaction dans la suite du duel : « Nous avons apporté une réaction dans la période médiane avant de recoller au score à dix minutes de la fin de l'horloge. Nous pouvons aussi le souligner », déposait-il au micro. Il avait néanmoins de la peine à cacher sa déception : « C'est clair que c'est une occasion de perdue ce soir car nos adversaires directs ont tous perdus. Nous aurions pu faire une bonne opé-

ration tout en gommant notre mauvais dernier match à Tramelan. » Mais cela n'a pas été le cas.

17 secondes d'inattention...

« Je prends ma part de responsabilité dans cette défaite car j'ai moi aussi fait des erreurs sur le banc », lâchait-il humblement. Ses joueurs ont encaissé un troisième but 17 secondes seulement après l'égalisation de Kenny Camarda. Ce fait de jeu résume à lui seul la prestation valloisienne manquée. Cela a scellé le sort de ce pâle affrontement. « Nous avons pris un coup ce soir mais soyez sûrs que nous sommes prêts à continuer le combat. » Après Adelboden, il restait trois rounds à disputer. À commencer par une rencontre importantissime hier, mercredi, à la Vallée de Joux.

1^{RE} LIGUE

Fleurier - Adelboden 2-4 (0-2, 1-0, 1-2). Buts : Pécaut, Camarda.

1. Sion	19	13	3	2	1	82	: 40	47
2. Wiki-Münsingen	19	13	3	0	3	98	: 39	45
3. Saastal	19	11	1	2	5	72	: 57	37
4. Prilly B. Panthers	18	11	0	1	6	73	: 50	34
5. Forward Morges	19	9	1	1	8	54	: 54	30
6. Adelboden	18	6	2	3	7	52	: 62	25
7. Vallée de Joux	19	8	0	1	10	63	: 68	25
8. Université NE	19	7	0	0	12	51	: 60	21
9. Tramelan	19	6	0	2	11	56	: 73	20
10. Sarine-Fribourg	19	6	1	0	12	61	: 93	20
11. Fleurier	19	6	0	0	13	47	: 68	18
12. Interlaken	19	5	1	0	13	55	: 100	17

Kevin Vaucher

HOCKEY SUR GLACE



U13-A : Moutier - Fleurier 6-2.



U9-1 : 3 matches gagnés au tournoi de La Chaux-de-Fonds. Contre Delémont 17-4, contre Université NE 8-4 et 3-2 contre La Chaux-de-Fonds.

ÉQUIPE FÉMININE

Meyrin - Fleurier 0-11 (0-5, 0-3, 0-3). Buts : Hostettler, Goncalves (4x), Grosre naud (5x), Robert.

1. Lausanne	11	9	0	1	1	103	: 12	28
2. Fleurier	10	8	1	0	1	102	: 18	26
3. Meyrin	10	5	0	0	5	42	: 40	15
4. Monthey-Chablais	10	3	0	0	7	28	: 76	9
5. Prilly-Lausanne	11	0	0	0	11	9	: 138	0

AUTRES RÉSULTATS

U20-A : Fleurier - Sensee-Future 3-5.

U17-A : Delémont-Vallée - Fleurier 9-8.

U15-TOP : Delémont-Vallée - Fleurier 9-4.

U13-TOP : Saint-Imier - Fleurier 2-5.

U11-1 : 5 matches gagnés au tournoi de Neuchâtel. Contre Yverdon 3-2, contre Neuchâtel 12-0, contre La Chaux-de-Fonds, 13-0, contre Sensee 9-1 et 4-1 contre Meyrin.

HOCKEY SUR GLACE FÉMININE



Exploit d'Eva Bargo et des Hirondelles

Dans le hockey féminin, deux équipes se tirent la bourre au sein de l'élite depuis plusieurs années. Zurich a remporté huit des quatorze derniers titres et le reste est revenu aux « Ladies » de Lugano. Un peu plus bas de la hiérarchie, on trouve

teurs. « La meilleure joueuse zurichoise s'est fait expulser en fin de premier tiers-temps pour une charge dangereuse par derrière. À partir de là, Zurich a un peu paniqué et a joué avec nervosité », développe Javi Bargo, le papa d'Eva. Les Neuchâteloises ont fait la



Eva Bargo a trouvé un bon environnement de progression du côté du Littoral.

les Hirondelles de Neuchâtel Hockey Academy. Elles sont cinquièmes sur huit cette saison. C'est dans ce vestiaire qu'on retrouve la Vallonnière Eva Bargo. La défenseuse a rejoint le Littoral en début de saison 2023/24. Outre le championnat, les Neuchâteloises participent également à la Coupe de Suisse femmes. C'est dans ce cadre qu'a pris forme le bel exploit des Hirondelles.

Zurichaises nerveuses, Neuchâteloises solides

Les joueuses de Yan Gigon sont parvenues à éliminer les Zurichoises, dimanche dernier, devant 125 specta-

différence dans l'acte médian en marquant par trois fois, dont deux à 5 contre 3. « Bien sûr, les Alémaniques ont mis la pression par la suite mais la petite gardienne des Hirondelles (Nina Paiva) est un vrai petit mur. » Grâce à ce succès (3-1), Bargo et ses coéquipières sont qualifiées pour les demi-finales qui auront lieu lors d'un week-end spécial, organisé à Lucerne. En effet, les 3 et 4 février prochain, les demi-finales et la finale dames auront lieu au même endroit que la finale de Coupe des hommes. Les Neuchâteloises seront donc l'une des quatre équipes femmes à y participer. Leur adversaire n'est pour l'heure pas encore connu. KVA

PATINAGE ARTISTIQUE



6 podiums locaux à la 3^e Coupe fleurisane



Les podiums se sont succédé pour les patineuses du Val-de-Travers.

La troisième édition de la Coupe fleurisane a eu lieu lors du week-end écoulé au Centre de sports de glace. Les locales du club de patinage artistique du Val-de-Travers en ont profité pour briller devant leur public.

Sur les neuf patineuses en lice, six sont rentrées chez elles avec un podium. C'est le cas d'Emmi Otz (2^e en catégorie fer), d'Atinéa Villiger (1^{re} en nickel), de Roxane Otz (2^e chez les chrome), de Nays-

sia Schmidt (3^e chez les chrome), de Sara Roulin (2^e en acier B) et de Celya Burch (2^e en bronze B). Celya a réalisé son meilleur score dans sa catégorie (24.73). Tatiana Gerster (4^e chez les nickel), Alyssa Vantaggiato (7^e en chrome) et Laura Alves (10^e en acier B) n'ont pas démerité non plus. À noter encore que la Vallonnière Clémentine Berger s'est classée quatorzième des championnats romands de patinage qui ont eu lieu à Montthey.

MULTISPORT

Tout est vraiment dans le mental

Special Olympics est le plus grand mouvement sportif mondial pour les personnes en situation de handicap mental. Il s'engage pour leur valorisation et leur intégration depuis 1968. Cette année, la Suisse accueillera le plus important rassemblement pour les sportifs en situation de handicap. Les National Winter Games se dérouleront du 14 au 17 mars dans la région de Haslital Brienz (BE). 900 participants de toute la Suisse vont s'affronter dans six disciplines : ski alpin, snowboard, ski de fond, raquette, unihockey et curling.

Des délégations étrangères et huit Neuchâteloises

Des délégations venues de Saint-Marin, d'Allemagne et des Pays-Bas se mêleront à la lutte. Huit Neuchâteloises prendront part à cette manifestation évidemment ouverte au public. C'est même l'un des moteurs du concept. La vision de Special Olympics est celle d'un monde inclusif dans lequel les personnes en situation de handicap mental peuvent mener une vie active, saine et épanouie en parfaite harmonie avec le reste de la population.

MULTISPORT

La journée de jeux de l'UGVT revient !

L'Union de gymnastique du Val-de-Travers (UGVT) persiste et signe ! Soucieuse de faire bouger la population tout en créant du « liant social », elle organise une journée sportive gratuite articulée autour d'une dizaine de jeux, le 3 février prochain. Cette initiative avait déjà été mise en œuvre à espaceVal en novembre 2022. Des équipes (4 membres minimum) sont recherchées et les inscriptions ouvertes jusqu'au 31 janvier.

La première édition de la journée de jeux de l'UGVT avait rassemblé une quarantaine de jeunes il y a 14 mois de cela. Les organisateurs se montraient satisfaits tout en affirmant en vouloir encore plus ! Cette année, les équipes parents-enfants seront donc les bienvenues aussi. « Nous avons réfléchi et nous sommes tombés d'accord sur le fait que c'était un format idéal pour passer du temps en famille. Nous avons donc ajouté cette nouvelle catégorie », avance Francisco Gonzalez, responsable technique de la journée.

Invitation aux ski-clubs

Outre cette catégorie parents-enfants (3 à 5 ans), il y a également celle des 6 à 9 ans et celle des 10 à 16 ans (mixité tout à fait possible). « S'il y a des ados plus âgés qui veulent y participer, nous les acceptons volontiers aussi », s'empresse-t-il de compléter. L'ADN de ce concept est vraiment de faire du sport dans une ambiance détendue permettant de rencontrer d'autres acteurs de la vie régionale. Sportive ou non. « Notre leitmotiv est que tout le

monde est le bienvenu. Bien sûr, nous serions ravis que les clubs jouent le jeu. Nous lançons notamment une invitation aux ski-clubs du Vallon. Ce n'est pas toujours facile de trouver de la bonne neige dans le coin alors pourquoi pas utiliser cette journée comme une sortie d'entraînement un peu hors cadre ? »

Du sport en intérieur et gratuit

Et l'invitation fonctionne tout aussi bien avec ceux qui n'aiment pas faire du sport dans le froid hivernal. Un 3 février, il est rare qu'il fasse très chaud. La journée de l'UGVT a le grand avantage de se dérouler gratuitement en intérieur, dans les salles de gym d'espaceVal. « Nous commencerons à 9 heures et nous en terminerons vers 17 heures avec le traditionnel tir à la corde. Bien sûr, il y aura aussi un repas vers midi. » Tout était déjà bien rodé en 2022, pas de raison que cela change en 2024. Les inscriptions peuvent se faire dès à présent par téléphone (079 403 08 53) ou par mail, à cette adresse : bodega@bluewin.ch. Alors, vous en serez ?



Au cours de la journée du 3 février, l'adresse, la force, la rapidité et l'équilibre des équipes seront notamment mis à contribution.

Kevin Vaucher

Football : présentation du projet de fusion Une séance publique pour l'avenir

Cette fois, on y est ! Le Groupement Val-de-Travers, le FC Couvet, le FC Fleurier, le FC Môtiers et le FC Saint-Sulpice convient leurs membres ainsi que la population à une séance publique pour présenter leur projet de fusion. Une prise de parole de 45 minutes sera suivie d'un moment d'échange où chacun pourra poser des questions et lever d'éventuelles craintes. Notez bien cette date qui pourrait... faire date : le 25 janvier à la salle de spectacles de Couvet (20 heures).

« Nous arrivons vraiment dans une phase concrète. Les membres du projet de fusion se réjouissent de pouvoir enfin présenter le fruit de longs mois de travail », s'enthousiasme Christopher de Sousa. Comme toute évolution, cela risque de susciter des questionnements, des doutes voire des craintes auprès des membres des quatre clubs concernés ainsi que de ceux du Groupement Val-de-Travers.

Un QR Code pour avoir accès au contrat de fusion

Le porte-parole du projet tient immédiatement à les rassurer : « Grâce au QR Code présent sur notre annonce, chacun peut avoir accès à quelques informations préliminaires.

Il y retrouvera aussi le contrat de fusion dans les prochains jours. » Autrement dit, ce document formalise les intentions de la fusion et donne quelques éléments formels comme les statuts, le nom du futur club fusionné, son siège légal, ... « Chacun peut aussi y déposer ses questions s'il ne souhaite pas le faire en public lors de la soirée du 25 janvier. » Les réponses à certaines interrogations massivement partagées pourront ainsi être anticipées par les membres du projet de fusion.

La composition du 1^{er} comité dévoilée

L'augmentation ou non des cotisations et le lieu des matches et des

entraînements semblent être des sujets qui donnent lieu à inquiétudes par exemple. Il est impossible de prévoir le nombre exact de personnes qui se rendront à la salle de spectacles de Couvet mais il devrait y avoir une à plusieurs centaines de personnes. Il est recommandé de venir assez tôt sur place. « En termes de contenu, nous dévoilerons notamment les dates de quatre assemblées générales à venir qui permettront de voter sur l'acceptation ou non de la fusion. La composition du premier comité sera aussi annoncée. » Bref, pour tout savoir, rendez-vous le 25 janvier et pour vous y préparer, n'hésitez pas à scanner le QR Code qui figure dans l'annonce de cette édition.

Kevin Vaucher

SKINORDIQUE



La Course de l'Heure reprend sa place aux Breuleux

« Nous avons enfin pu organiser la Course de l'Heure dans le village, ce qui n'était plus arrivé depuis 2019. Par ailleurs, cela a été un beau succès et la compétition a été passionnante », se félicite Vincent Theurillat, président du SC Les Breuleux. Le lancement du Viteos Ski Tour a donc bénéficié de conditions optimales le week-end dernier. 66 enfants et 54 adultes ont pris part aux différentes épreuves de la journée. La Française Céline Chopard Lallier a survolé le classement dames en parcourant 12 fois la boucle de 1.7 km en 1 h 01'35 alors que le Neuchâtelois Marc Lauenstein s'est imposé chez les hommes en 1 h 01'06. « J'étais venu pour mes enfants mais je me suis finalement décidé à prendre le départ 20 minutes avant le coup d'envoi », explique le Neuchâtelois en toute décontraction.

5 Bréviniers dans le top 15



Céline Chopard Lallier et Marc Lauenstein sont les deux gagnants de la Course de l'Heure.

Plusieurs régionaux du SC La Brévine se sont mis en évidence, à commencer par Noé Pellaton (8^e du tableau scratch). Benjamin Rosselet (10^e), Damien Pellaton (11^e), Manuel

Crivelli (13^e) et Fabrice Pellaton (14^e) complètent le top 15. Avec son dossard numéro un, Laura Jeanneret a terminé au 23^e rang, se classant deuxième des féminines. Roger Faivre (25^e), Cédric Schmid (26^e), Valentin Vuillemez (42^e), Erine Pellaton (43^e et première chez les U20D), Jean-Daniel Farine (44^e), Nathalie Barraud (45^e) et Emilie Heger (46^e) ont également chaussé les skis. Six participants ont privilégié « les soldes ». Une remise de 50% était offerte à ceux qui optaient pour la course de la demi-heure. Sylvain Vuilleumier a été le plus efficace (5 tours en 32'19). Caren Kammer Crivelli a pris la troisième place. Sophie Farine (4^e), Charlotte Rosselet (5^e) et Nathalie Vermot (6^e) y ont pris part. La prochaine étape du Viteos Ski Tour est prévue le 28 janvier (Tour de Sagnard).
Comm - KVA

Le Monopoly est un jeu, pas la fiscalité.

30 ans d'expérience



CHRISTIAN
LEBET
FIDUCIAIRE

Grande-Rue 10
2112 Môtiers (NE)

T 032 866 15 14
info@fiduciairelebet.ch

- Comptabilité PME et gestion TVA
- Comptabilité agricole
- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Gestion des salaires et administrative
- Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs
- Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

CODONISA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE

2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch

Vous désirez vendre ou louer
votre bien immobilier...

Le **Courrier
Val-de-Travers**
HEBDO

est l'emplacement
idéal pour votre annonce.

**LABORATOIRE
DENTAIRE**

Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin
Technicienne Diplômée

Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

À LOUER
à COUVET

**Maison-jardin
6 pièces**

Magasin vitrine.
Libre de suite.
Tél. 079 447 46 45